

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7241421601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<http://www.anjou-agricole.com/public/index.php?a=annonces-legales-details&id=7241421601>

Cette annonce a été mise en ligne le **29 décembre 2020** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 24 décembre 2020, à ANGERS.

Dénomination : EXOTIC CENTER Sainte-Marie.

Forme : Société par actions simplifiées.

Siège social : 10 Bis Boulevard du Doyenné, 49100 Angers.

Objet : Commerce d'alimentation générale, Vente de produits exotiques, Autres activités de soutien aux entreprises.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 50000 euros

Cession d'actions et agrément : Conditions statutaires et légales.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Madame RAHELISOA RATSIFEHERA 84 Bd EUGENE CHAUMIN 49000 Angers.

La société sera immatriculée au RCS d'Angers.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Olivier COLIN
Directeur de Médialex

